

**Formulaire d'adhésion au
Club d'ornithologie d'Ahuhtsic**

☐ Nouvelle adhésion ☐ Renouvellement

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Arrondissement : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

- ☐ Tarif étudiant 10,00\$ / an
☐ Tarif semi-annuel 12,50\$ / an
☐ Tarif annuel 25,00\$ / an
☐ Tarif familial 35,00\$ / an
☐ Tarif institutionnel 50,00\$ / an
(Indiquer le nombre de personnes : _____)

☐ Don : _____ \$ (fonctionnement du Club)
 _____ \$ (conservation/éducation)

Mode de paiement :

☐ Total chèque (à l'ordre du COA) : _____
☐ Total comptant : _____

Renvoyer cette partie remplie à l'adresse du COA avec paiement

Nouveau! Ou payez directement avec PayPal→

Qui sommes-nous ?

Le **Club d'ornithologie d'Ahuhtsic** est un organisme à but non lucratif fondé en 1989 par un groupe d'ornithologues amateurs. Il compte environ 125 membres et est dirigé bénévolement par ses membres élus au Conseil. L'emblème aviaire du club est le Grand-duc d'Amérique.

• Nos buts :

- Promouvoir le loisir ornithologique.
 - Regrouper les ornithologues amateurs.
 - Partager nos connaissances.
 - Observer et identifier les oiseaux.
 - Protéger leur habitat et favoriser leur nidification.
-

Qu'avons-nous à offrir ?

Nul besoin d'être un expert pour adhérer au COA. L'intérêt pour les oiseaux et la nature en bonne compagnie est le seul prérequis pour devenir membre.

• Nos accomplissements !

Pendant de nombreuses années le COA a entretenu des nichoirs pour Merlebleus de l'Est, pour Hirondelles bicolores et pour Canards branchus au parc national d'Oka et à l'île du Cheval-de-Terre. Le Club a également soumis un plan d'aménagement mis sur pied à l'Île-de-la-Visitation et a participé à la protection du boisé Saint-Sulpice, entre autres.

• Nos populaires excursions à l'année !

Le Club organise diverses excursions de matin et (ou) de jour complet à chaque année couvrant toutes les saisons. Nous allons explorer les parcs-nature de Montréal ainsi qu'une cinquantaine de sites au Québec et en Ontario (par ex. : Baie-du-Febvre, Plaisance, Oka, Ste-Martine, marais de Saint-Étienne, de Saint-Timothée, de Cooper, etc.). Les excursions ont lieu beau temps, mauvais temps, mais sont parfois remises à plus tard si les conditions météo sont défavorables.

Le transport est facilité grâce à un service efficace de covoiturage au tarif fixé à l'avance. Habituellement, le point de départ est le chalet du Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation au 2425 boul. Gouin est (sauf exceptions notées au calendrier). Normalement gratuites pour les membres, des frais de participation modiques aux excursions sont exigés pour les non-membres.

À la fin de chaque excursion, les observations sont notées sur le feuillet du Regroupement Québec Oiseaux (RQO) dans le but de recenser les oiseaux (par le biais de eBird).

Pour profiter pleinement des excursions, des jumelles, un guide d'identification, de bonnes chaussures de marche, une bouteille d'eau et une collation aideront grandement à enrichir votre observation et à rendre les sorties plus agréables.

Quels sont les avantages de devenir membre ?

- Les membres bénéficient :
 - D'une carte de membre donnant droit à des rabais dans des boutiques spécialisées et certains commerces.
 - De nos excursions, dont certaines réservées exclusivement aux membres.
 - De conférences aux sujets variés.
 - De notre e-bulletin **le Grand-duc**.
 - Du calendrier saisonnier des activités.
 - Du bilan de chaque sortie (*eBird*).
 - D'un site web interactif sur internet.
 - De rabais sur les frais de cours de formation pour débutants et de perfectionnement pour intermédiaires.
 - De notre chaîne téléphonique / courriel avec information sur les événements spéciaux et les modifications de dernière heure au calendrier.
 - Activité spéciale: *Recensement de Noël*.

Club d'ornithologie d'Ahuntsic

10780 rue Laverdure, Montréal, Québec H3L 2L9



Téléphone : (438) 338-4138 (La Jaseuse)

Courriel : coamessages@gmail.com

Facebook : facebook.com/coamontreal

→ Web : <http://coahuntsic.org>

CODE D'ÉTHIQUE

De façon à ne pas perturber les oiseaux, il est recommandé d'éviter :

- de les effrayer inutilement; de s'approcher des nids ou des colonies; de les stresser ou les exposer au danger inutilement; de manipuler les œufs ou les jeunes;
- de photographier en brisant le camouflage des nids ou d'entrer dans une colonie;
- D'user abusivement des enregistrements sonores ou d'imitations pour attirer les oiseaux plus discrets.

De façon à protéger et respecter les habitats des oiseaux lors des déplacements, il est recommandé :

- de rester dans les sentiers et d'éviter de piétiner la végétation; pour ne pas endommager le sol ou y cueillir des plantes;
- de porter une attention particulière aux habitats fragiles;
- de stationner les autos dans les endroits prévus à cette fin et de ne laisser aucun déchet sur le site.

De façon à respecter la propriété d'autrui, il est recommandé :

- de demander la permission avant d'entrer sur une propriété privée et de laisser les entrées privées libres;
- de veiller à refermer les barrières, de ne pas endommager les clôtures, ni déranger les animaux en pâturage;
- de respecter les règlements dans les endroits publics.

De façon à respecter les autres observateurs en tant qu'individus, il est recommandé :

- d'éviter de fermer bruyamment les portières d'auto;
- de baisser le ton et restreindre les conversations à l'essentiel;
- de permettre aux autres d'observer l'oiseau qui retient votre attention;
- de laisser votre animal favori à la maison.

En tant que responsable d'un groupe, il est recommandé :

- d'informer votre groupe des règlements en vigueur sur les sites visités, en particulier dans les parcs et réserves;
- d'enseigner aux autres ornithologues les règles du présent code d'éthique et de se conduire en tout temps conformément aux énoncés qui précèdent.



++
Déjà 35 ans !



**N'hésitez pas. Prenez votre envol avec le COA.
Ce sera un plaisir de vous accueillir !**